



Par courriel: [jflaherty@fin.gc.ca](mailto:jflaherty@fin.gc.ca)

Le 16 décembre 2010

L'honorable James M. Flaherty  
Ministère des Finances  
140, rue O'Connor  
Ottawa (Ontario) K1A 0G5

Monsieur le Ministre,

Au moment où vous vous préparez à rencontrer vos collègues fédéraux, provinciaux et territoriaux le 20 décembre à Kananaskis (Alberta), nous souhaitons insister sur le besoin immédiat et croissant d'améliorer la sécurité du revenu, en particulier pour les Canadiens vieillissants d'aujourd'hui.

Les services de santé non assurés constituent un des facteurs clés faisant grimper les coûts encourus par les personnes à revenu fixe. Les personnes âgées vulnérables ne doivent pas seulement faire face à l'accès limité aux places en soins de longue durée et à l'engorgement des urgences et des services hospitaliers, mais doivent aussi souvent prendre en charge le coût :

- des médicaments d'ordonnance;
- du matériel médical;
- des services de soins à domicile.

Les services de santé dont les personnes âgées ont le plus besoin sont souvent mieux fournis dans nos communautés et à domicile plutôt qu'à l'hôpital. Le traitement des maladies aiguës constituera toujours une priorité du système de santé, mais la prestation de soins primaires et de soins communautaires plus flexibles et axés davantage sur la prévention est souvent une solution plus appropriée – et certainement moins chère.

Les décideurs provinciaux et fédéraux courageux ont maintenant la chance d'améliorer la capacité de réponse de ces soins en intégrant l'assurance-médicaments et les soins à domicile dans le nouvel Accord sur la santé du Canada. En ajoutant ces éléments critiques au panier des services couverts par l'assurance-maladie, on garantirait que tous les Canadiens puissent recevoir les soins et l'aide dont ils ont besoin chez eux et dans la communauté tout en épargnant au système de l'argent dont il a grand besoin.

Pendant que vos collègues et vous-même cherchez à améliorer les pensions au Canada, nous espérons que vous envisagerez aussi les liens qui existent entre la réalité des fardeaux que les soins de santé représentent pour les personnes âgées d'aujourd'hui et la réalité de la sécurité du revenu – et que vous considérerez les soins de santé sous des angles nouveaux et différents.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de notre considération distinguée.

La directrice générale,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Rachel Bard'.

Rachel Bard, inf. aut., M.A.Éd.